



Télécharger l'application sur votre mobile pour suivre les actualités de Houtaud

Réunion du Conseil Municipal du 25 août 2025

En présence des conseillers : Mesdames et Messieurs GUYOT Damien, CLAUDE Michel, D'HOUTAUD Sandra, VIPREY Patrick, CHRISTIN Bernard, D'HOUTAUD Marie-Line, PHILIPPE Anne-Claude, FOURNIER Maxime et PARIS Stéphanie.

Absents excusés donnant pouvoir : Mmes FEVRE Mélanie donne pouvoir à M. GUYOT Damien, GIRARDOT Christelle donne pouvoir à M. CLAUDE Michel, Mrs COLIN Jean-Michel donne pouvoir à M. VIPREY Patrick, DECLERCQ Frantz donne pouvoir à Mme D'HOUTAUD Marie-Line, MOREL Quentin donne pouvoir à M. FOURNIER Maxime

Demande d'autorisation environnementale pour le prélèvement d'eau potable dans la nappe de l'Arlier.

Pour information, la CCGP assure la distribution d'eau potable pour 27 communes, représentant près de 39 000 habitants. La nappe phréatique de l'Arlier constitue la ressource principale pour l'alimentation en eau du territoire.

A ce jour, certaines situations appellent une réorganisation du dispositif de prélèvement. La CCGP a engagé une démarche globale de modernisation et de sécurisation de son système d'alimentation en eau potable suivant plusieurs objectifs. Le détail sera disponible sur le site de la commune.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le projet de prélèvement d'eau potable dans la nappe de l'Arlier au niveau du champ captant de HOUTAUD, en émettant comme point de vigilance :

- *le risque d'assèchement de la tourbière*

Arrêt du projet de Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) et bilan de la concertation. Avis

Le Maire expose les éléments pour ce qui concerne la procédure engagée par la CCGP en vue de l'élaboration du règlement local de publicité intercommunal (RLPi). C'est un

FLASH HOUTAUD

document qui édicte des prescriptions plus contraignantes que le règlement national de publicité établi par le code de l'environnement à l'égard de la publicité, des enseignes et des préenseignes visibles de toute voie ouverte à la circulation publique.

Le RLPi est élaboré conformément à la procédure des plans locaux d'urbanisme. La communauté de communes a fixé des objectifs dans sa délibération de prescription.

La Commission Urbanisme - Habitat – Logement, le Bureau et le Conseil Communautaire ont émis un avis favorable à l'unanimité. Le conseil municipal de Houtaud émet aussi un avis favorable sur ce projet.

Projet de Dommartin en bois local, proposition de l'ONF

La commune de Dommartin a un projet de construction d'une école en bois local. L'ONF souhaite recueillir l'avis des communes ciblées (Vuillecin, Houtaud, Chaffois et Granges-Narboz) pour une adhésion ou non au projet en fournissant une partie du bois (état d'assiette 2026).

Un accord de principe sera demandé aux scieries afin de déroger à l'accord cadre chablis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré adhère au projet de fourniture de bois sur l'état d'assiette 2026

Réfection des murs intérieurs et extérieurs de la salle des fêtes

Une réfection des murs intérieurs et extérieurs de la salle des fêtes est envisagée. Suivant les devis reçus, l'entreprise Boissière a été retenue pour la totalité des travaux. Les devis s'élèvent à 14 642,18 € HT et 5 046,38 € HT = 19 688.56€ HT soit 23 626.27€ TT.

Choix du nom de l'école de Houtaud

Suite à la réception d'un courrier des classes de CE2 – CM1 et CM1-CM2 proposant des noms pour l'école de Houtaud. Le Conseil Municipal nomme l'école de Houtaud :
« Ecole les Champs Jolis »

Information sur l'organisation du secrétariat intercommunal

Le secrétariat intercommunal sera dissous au 31 décembre 2025. A partir du 1^{er} Janvier 2026, les agents du secrétariat seront affectés dans les différentes communes et salariés de celles-ci suivant 2 pôles.

1 pôle : Les Granges Narboz/ Sainte Colombe

1 pôle : Houtaud / Dommartin / Vuillecin

Des conventions de mise à disposition existeront entre les communes pour pallier aux absences ou congés des agents, et ainsi maintenir le service dans chaque commune.

Un temps de travail et d'échange sera mis en place 2 fois par mois pour que les agents de chaque pôle puissent partager leurs expériences sur les dossiers traités et se tenir informés des actualités de chaque commune.

Nuisances sonores Comtoise de développement

Information : La DREAL a demandé à l'exploitant de faire de nouvelles mesures sonores en septembre car les mesures effectuées précédemment sont incomplètes.

A la suite du contrôle réalisé sur le site de production par la DREAL en mai 2025, une mise en demeure a été adressée à l'exploitant en lui demandant de se conformer sur différents points (essentiellement en lien avec le dossier ICPE).

Depuis la mi-juillet, un accord a été trouvé entre la Commune et l'exploitant pour limiter la plage de production de l'usine. Celle-ci est limitée de 6h à 22h dans l'attente des résultats des futures mesures de bruit.

Décisions du Maire prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal

17-2025 : Marché avec l'entreprise Schindler – Maintenance de l'ascenseur de la mairie.

Montant du marché : Maintenance minimale + Connectivité : 948.00€ HT/an soit 1 137.60€ TTC/an. Soit un montant total pour 3 ans de 2 844.00€ HT soit 3 412.80€ TTC.

-Déclaration d'intention d'aliéner- de ne pas exercer le droit de préemption urbain :

- **18-2025** Propriété cadastrée AD252, « 8 Rue de la Grange »
- **19-2025** Propriété cadastrée AC178, «1 rue de l'Aérodrome »
- **20-2025** Propriété cadastrée AC180 – AC181, « 1 rue de l'Aérodrome »
- **21-2025** Propriété cadastrée AC 83, « 36 rue du Général de Gaulle »
- **23-2025** Propriété cadastrée AB 136, AB 142 « Champ Brenin » et AB 203, « 2 Grande Rue »
- **24-2025** Propriété cadastrée AC 146 « 3 rue de l'aérodrome »

22-2025 : Marché avec l'entreprise EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - Pourcelot Electricité – une prestation de fourniture et pose de câbles RJ45 à l'École au 1Bis Rue Champs Toine. Montant du marché : Fourniture et pose de câble RJ45 sur le réseau de caméra à l'école : 1 994,34€ HT-Camion Nacelle 1 jour : 273.97€ HT. Soit un montant total de 2 268,31 € HT soit 2 721,97€ TTC.

Questions diverses

Tour de France : Le Maire et le Conseil Municipal remercient toutes les personnes bénévoles qui se sont investies dans l'organisation du passage du Tour de France à Houtaud le 26.07.2025. L'implication de tous en amont et le jour même a permis de faire de cette journée un très bel évènement.

Ecole : De nombreux aménagements et investissements ont été réalisés dans l'école pendant les vacances d'été afin d'améliorer le quotidien des élèves, des enseignants et des agents communaux. 8 ordinateurs reconditionnés ont été installés dans la salle informatique

Le propriétaire d'un bâtiment demande l'attribution d'un numéro de rue sur la voie communale n° 2.

Des travaux auront lieu sur le point de pompage des eaux usées de la rue « Champ Toine » dans les prochaines semaines.

Le début du chantier « Rue du Général de Gaulle » interviendra le 15 septembre pour 2 mois ½ de travaux. Un courrier sera distribué dans les boîtes aux lettres prochainement.

ASSOCIATION RETRAITE SPORTIVE

Mardi après-midi à partir du 09 septembre :

Randonnée pédestre, départ 13 h 30 parking de la salle des fêtes

Jeudi matin à partir du 04 septembre : à la salle des fêtes
Gymnastique de renforcement de 9 h 00 à 10 h 00

Gym douce adaptée aux attentes du groupe de 10 h à 11 h

Jeudi après-midi à partir du 04 septembre : Randonnée ou marche nordique - Rendez-vous à 13h30 à la salle des fêtes

Contact :

Gerard Rognon : 06.83.03.55.48 - chantal.rognon@wanadoo.fr

Jocelyne Dussouillez : 06.78.17.77.82

ASSOCIATION CLUB HOSTASIEN DE L'AMITIE « CHA »

La nouvelle saison commencera à partir du mardi 16 septembre à 14h à la salle des fêtes. Venez nous rejoindre pour des après-midi récréatives. (Pour les personnes retraitées du village)